



AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875

Safety, quality and environmental services

- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11 Code PC Rési.
AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: M. Minoye CR
N° de TVA: 655.051.902
ou n° de la carte d'identité:
Distributeur: E.P. Trabel (Scobex)
RAPPORT n°: 2006/15806
Membre n°:
Installation: Nom: Genmarc
Adresse: 13 Rue de la Grande Penne 13
Date de visite: 17/10/06
Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
Nom, Prénom: J. J.
Adresse:
Demandeur: M. Minoye Christophe

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT

Installation conçue pour la tension de 3x230 V, AC, Protection branchement: 40 A Type: TCCO
Description du branchement: Armen Type câble: Exist
Alimentation tableau principal: 3 x 16 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 12
Type de prise de terre: Riquels Résistance de dispersion: 15 Ohms Isolement général: 150 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

Table with 2 columns and 1 row containing handwritten text: 'voir pour raccorder installation ébaudie jusqu'au sectionneur'

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Three diagonal lines indicating no infractions were found.

Le différentiel général a été - plombé
L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 17/10/06 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.
Conclusion: LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS. L'INSTALLATION PEUT ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Three diagonal lines indicating no infractions were found.

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le
Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: Schémas
VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature